



COMMUNIQUE DE PRESSE – ENQUETE CEFIEC

Enquête sur le « Profil des étudiants en soins infirmiers dans les instituts et leur employabilité »

Paris, le 23 mars 2022 – Dans le cadre des tensions en matière de ressources humaines que rencontre le système de santé français, le CEFIEC a lancé du 5 décembre 2021 au 4 janvier 2022, une enquête intitulée « *Profil des étudiants en soins infirmiers dans les instituts et leur employabilité* » à destination de l'ensemble des instituts de formation adhérents. Celle-ci, menée en collaboration avec le Ministère des Solidarités et de la Santé, vise à identifier les entrées en formation en soins infirmiers, les interruptions, les causes et in fine l'employabilité des étudiants à l'issue de la formation. Depuis l'intégration de la formation en soins infirmiers dans ParcoursSup, celle-ci est très plébiscitée par les futurs étudiants mais qu'en est-il réellement dans les instituts ? En 2021, pour répondre aux tensions de ressources humaines mises en lumière notamment par la crise, le gouvernement a augmenté de 6000 le nombre de places de formation sur l'ensemble du territoire. Dans un communiqué daté du 14 mars 2022, le Ministère des Solidarités et de la Santé annonce, dès 2023, 13600 places supplémentaires par an dans les formations sanitaires et sociales (soit 5870 places en IFSI et 5763 places en IFAS).

A l'issue de l'enquête et après étude des résultats, le CEFIEC rend disponibles des données objectivées et dresse un état des lieux.

Capacité d'accueil dans les IFSI et taux de remplissage

La première question de l'enquête s'intéresse aux capacités d'accueil dans les IFSI. À la lecture des données, 71,5 % des instituts proposent entre 50 et 150 places. Seuls 17,75 % ont une capacité d'accueil au-delà des 150 places. Cette question met également en évidence les augmentations de quotas par Institut suite au Ségur de la santé. 50 % des instituts de formation en soins infirmiers ont augmenté leur capacité d'accueil de 1 à 10 places. 1/3 des instituts ont augmenté leur capacité d'accueil de plus de 10 places.

Au regard des réponses obtenues concernant les questions se rapportant au Ségur Immobilier, nous pouvons émettre l'hypothèse que l'augmentation des quotas est obtenue sans augmentation de moyens immobiliers et de ressources humaines dans la grande majorité des cas.

Dans le contexte du Ségur, il a été planifié une augmentation de 6000 places de formation en soins infirmiers. En additionnant le nombre de places pourvues, nous obtenons un cumul de 2363 étudiants supplémentaires avec un taux de 205 réponses, soit 57,42 %. Cette donnée correspond à 39,38 % du nombre de places supplémentaires prévues dans le cadre des mesures prises par le Ségur de la santé.

Contacts presse :

Michèle Appelshaeuser – Présidente
president@cefiec.fr

Sébastien Devillers
06 63 43 89 24
sdevil@aurasicommunication.com

Concernant les modalités de sélection pour entrer en formation infirmière, un delta est constaté entre les capacités d'accueil des étudiants entrés via la plateforme Parcoursup et ceux entrés par la voie de la Formation Professionnelle Continue (FPC). Quelle que soit l'année, nous constatons que le pourcentage des capacités d'accueil pour la sélection FPC est en deçà de la cible prescrite : 33 % en 2019 et minimum 25 % à partir de 2020.

Fuite des étudiants après deux mois de formation

Si la formation en soins infirmiers affiche sur Parcoursup un nombre important de vœux, ils sont néanmoins à mettre en corrélation avec les entrées effectives mais également avec les fuites des étudiants deux mois après la rentrée.

Ainsi et en ne conservant dans l'échantillonnage les seuls IFSI ayant complétés toutes les données (165 réponses), nous obtenons pour la rentrée 2021 un nombre total de 18 008 places.

A la rentrée, 17 612 places ont été occupées, soit 97,80 %. Deux mois après la rentrée, 15 341 places sont encore occupées, soit 86,61 %. **Selon l'échantillon de départ, 2271 étudiants ont quitté les instituts après 2 mois de formation.**

Nous constatons une perte de 12,9 % des effectifs étudiants deux mois après la rentrée, ou 14,81 % par rapport à la capacité d'accueil totale.

Nous pouvons supposer qu'un certain nombre de ces départs sont à rapporter à de nouvelles propositions d'orientation en début de formation et ainsi émettre l'hypothèse d'une erreur d'orientation.

Nous pouvons également observer que les motifs d'interruption liés à des erreurs d'orientation sont plus importants chez les étudiants issus de Parcoursup. Le nombre d'étudiants ayant interrompu pour erreur d'orientation est de 3,31 % en 1^{ère} année et de 1,39 % en 2^{ème} année.

En effet, les étudiants provenant de la filière Formation Professionnelle Continue ont certainement davantage réfléchi leur projet, certains ayant déjà développé une expérience professionnelle dans le milieu du soin.

La seconde cause importante de motifs évoqués est la cause personnelle, soit 2,65 % en 1^{ère} année.

Nous observons également dans notre échantillon de réponses, que des motifs tels que la crise sanitaire, les difficultés d'encadrement ainsi que les problématiques financières, causes souvent évoquées apparaissent finalement très peu dans le résultat recueilli auprès des personnes enquêtées.

Nombres de diplômés par promotion et employabilité des étudiants

Le nombre d'étudiants diplômés a lui aussi été étudié. Les résultats concernent les promotions 2019, 2020 et 2021 pour les 4 sessions prévues par la réglementation. Ces données sont corrélées aux nombres d'entrées pour chaque promotion (2016, 2017, et 2018).

Enfin, les dernières questions de l'enquête permettent d'identifier les secteurs d'activités choisis par les étudiants (public, privé non lucratif et privé lucratif) ou encore les spécialités et modalités de recrutement. Les postes en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) et en réanimation sont plébiscités par 66 % des étudiants.

Eu égard au faible taux de réponses obtenues à ces questions, l'enquête dégage une tendance s'agissant de la diplomation et de l'employabilité des étudiants. Les données recueillies constituent un socle de base. Un recueil annuel de ces données sous forme d'indicateurs sont à l'étude au sein de notre association pour les années à venir.

A propos du CEFIEC - Le Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres est une association de structures de formation aux métiers de la santé qui regroupe à ce jour tous les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de France, soit 331 structures, ainsi que les 36 Instituts de formations de cadres de santé (IFCS), 268 Instituts de Formation Aide-Soignant (IFAS), 48 Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP), et quelques écoles de spécialités infirmières (Puéricultrices, Bloc Opératoire).*

Contacts presse :

Michèle Appelshaeuser – Présidente
president@cefiec.fr

Sébastien Devillers
06 63 43 89 24
sdevil@aurasicommunication.com